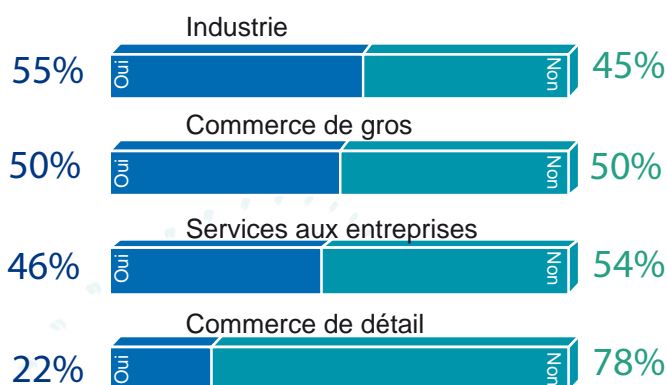


Ce que les entreprises disent... du Pôle Industries et Agro-Ressources

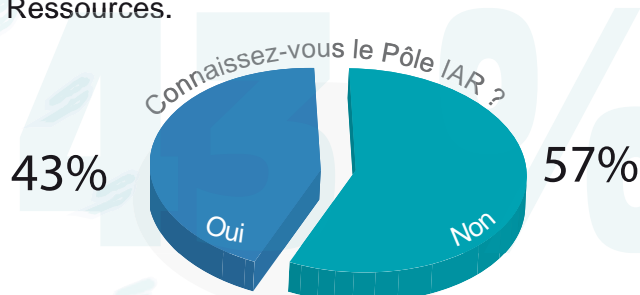
Chaque semestre, les Chambres de Commerce et d'Industrie enquêtent les chefs d'entreprises sur la conjoncture économique régionale. A cette occasion, nous les avons également interrogés sur différentes thématiques parmi lesquelles le pôle IAR qui concourt à l'accompagnement de projets innovants de Recherche et Développement.

Pour cette première publication, nous leur avons proposé de répondre aux questions suivantes : Connaissez-vous l'existence du pôle ? De quelles informations avez-vous besoin sur ce Pôle ? Quels sont vos contacts ? Avez-vous l'intention d'entrer prochainement en relation avec le Pôle ?



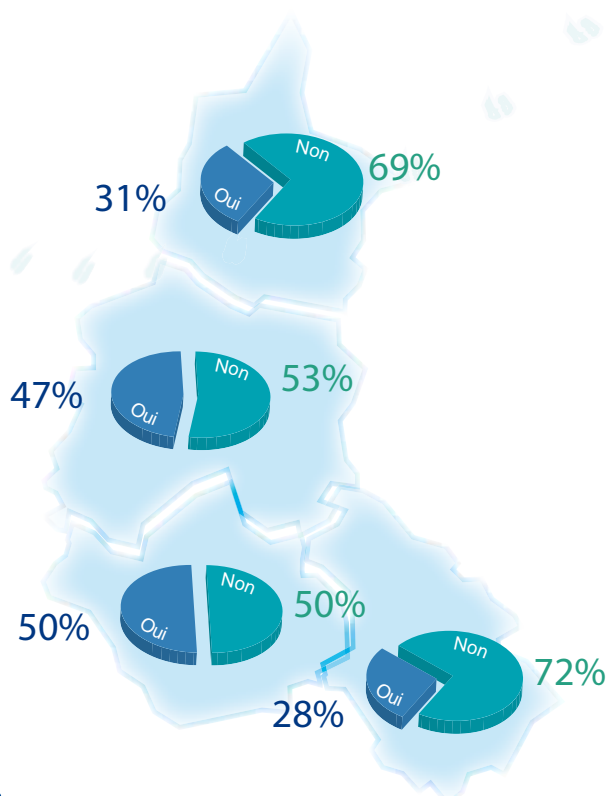
Près d'une entreprise sur deux connaît le pôle

Toutes tailles et tous secteurs confondus, 43 % des entreprises interrogées déclarent connaître le Pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources.



Une notoriété plus forte chez les industriels

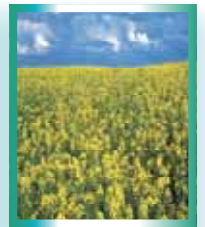
L'industrie est le secteur le mieux informé de l'existence du Pôle IAR. 55 % des industries interrogées déclarent connaître son existence. Ce sont les industries agricoles et alimentaires, de la métallurgie-travail des métaux, des équipements mécaniques qui sont les mieux renseignées sur son existence.



Un Pôle inégalement connu selon les territoires

Avec des taux respectifs de 50 % et de 47 %, c'est auprès des entreprises auboises et marnaises que le Pôle IAR a aujourd'hui la plus grande notoriété. A l'inverse, les entreprises des Ardennes et de la Haute-Marne semblent bien moins sensibilisées à l'existence de ce Pôle puisqu'à peine 30 % d'entre elles disent en avoir connaissance.

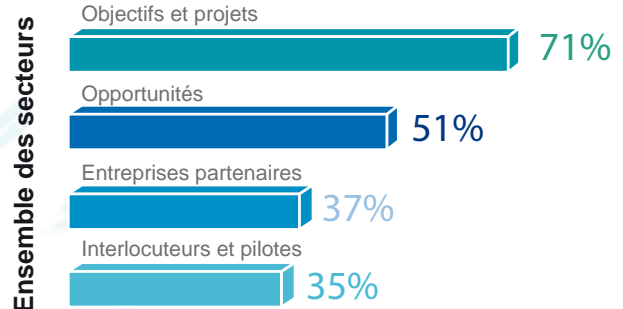




Un souhait de mieux connaître le pôle

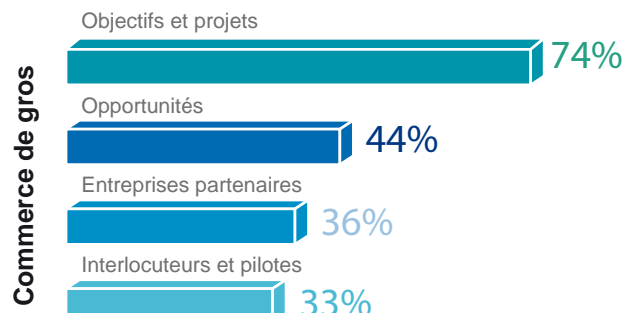
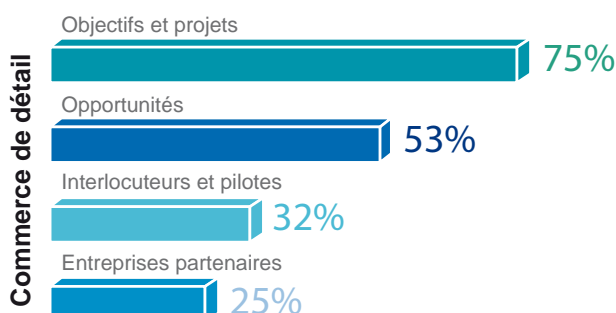
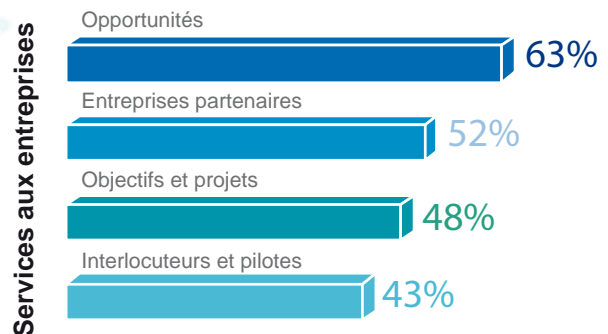
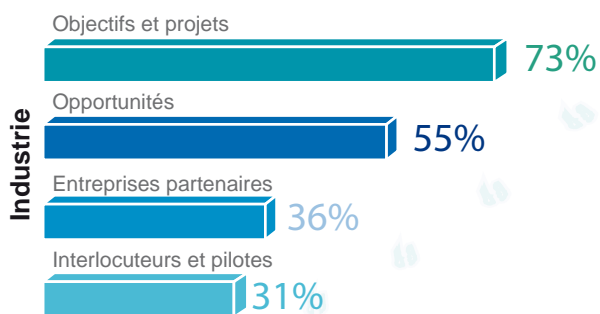
Les entreprises tous secteurs confondus souhaitent en premier lieu mieux connaître les objectifs et les projets du pôle IAR. Leur seconde demande porte sur une meilleure connaissance des opportunités de travail qu'il peut offrir (thèmes de recherche, avantages concurrentiels, aides financières, etc.). Enfin, c'est une connaissance des acteurs du pôle qui est demandée concernant à la fois les entreprises partenaires et les interlocuteurs et pilotes.

Quels sont vos besoins d'information sur le Pôle IAR?



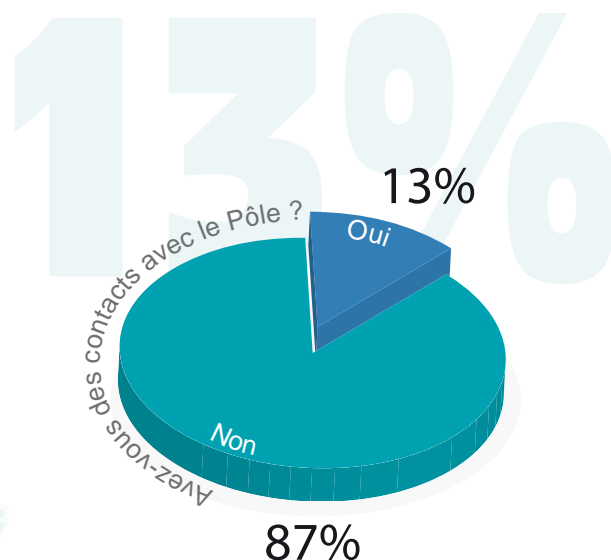
Des attentes nuancées d'un secteur à l'autre

Pour les industriels et les commerçants (tant les détaillants que les grossistes), la première demande d'information concerne les objectifs et les projets du pôle IAR. En revanche, les services aux entreprises se distinguent en souhaitant une information sur les opportunités de travail, suivie d'une information sur les entreprises partenaires. L'information sur les objectifs et les projets du pôle n'arrivent qu'en troisième position.



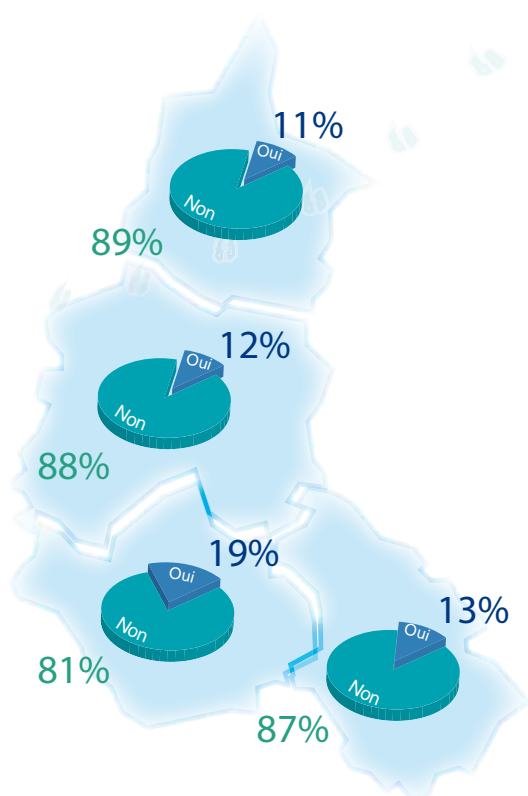
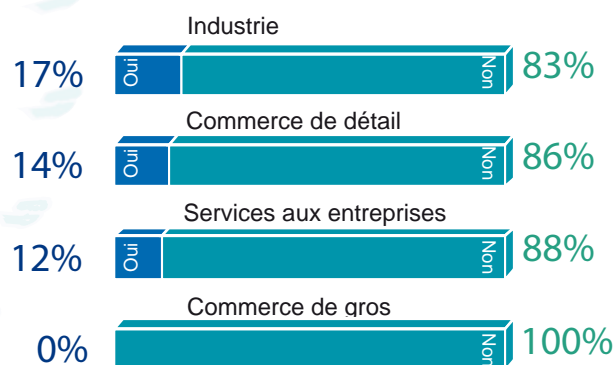
Une entreprise sur dix a déjà un contact...

Parmi les entreprises qui déclarent connaître le pôle IAR, 13 % ont déjà eu des contacts. Des différences sont à noter d'un secteur d'activité à l'autre.



Les plus en contact avec le pôle : les industriels...

17 % des industriels ayant connaissance de l'existence du pôle ont déjà eu des relations avec celui-ci. Des contacts ont également été établis avec 14 % des commerçants et 12 % des sociétés de service aux entreprises. A l'inverse, aucun commerce de gros ne semble avoir été contacté. Pourtant la moitié d'entre eux disent connaître son existence.



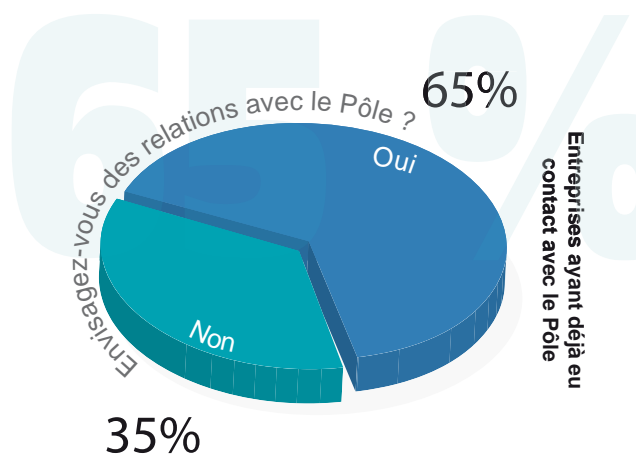
... et les entreprises auboises

Déjà en tête pour leur connaissance du pôle, ce sont les entreprises auboises qui ont eu relativement le plus de contacts avec celui-ci. En effet, près de 19 % des entreprises de ce département ont affirmé avoir déjà communiqué avec le pôle. Dans les trois autres départements, les contacts sont moindres, entre 11 % et 13 %.

Les relations actuelles devraient perdurer...

Les entreprises déjà en contact avec le pôle IAR semblent satisfaites de ses apports potentiels puisque 65 % d'entre elles envisagent de nouveaux contacts d'ici la fin de l'année.

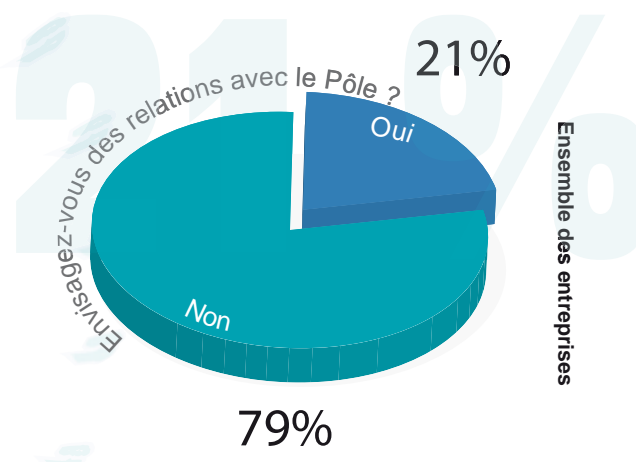
Cette poursuite des interactions entre les entreprises et le pôle concerne particulièrement l'industrie.



Entreprises ayant déjà eu contact avec le Pôle

... et les prises de contact se densifier...

Ces contacts devraient être certainement plus nombreux à l'avenir puisque 21 % de l'ensemble des entreprises interrogées envisagent d'engager des relations avec le pôle IAR au cours des six prochains mois (elles sont 13 % à avoir eu un contact actuellement).

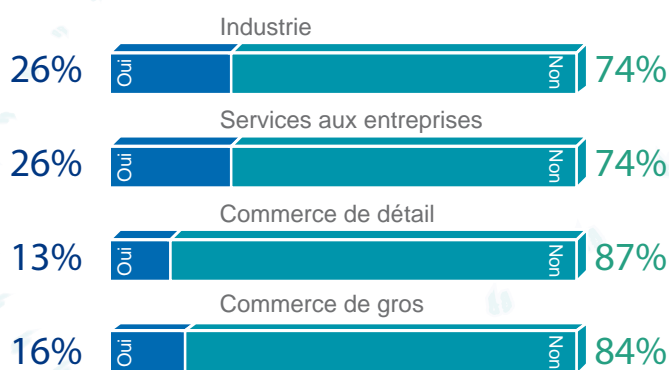


Ensemble des entreprises

... particulièrement dans l'industrie et les services aux entreprises

26 % des industries, et la même proportion de services aux entreprises souhaitent avoir des contacts avec le pôle IAR d'ici la fin de l'année.

Parmi ces deux secteurs d'activité, les entreprises les plus intéressées à engager de futures relations avec le pôle IAR appartiennent aux industries agricoles et alimentaires, aux biens d'équipements, et aux sociétés de services opérationnels.



Les CCI de Champagne-Ardenne